

SARL LECOUFFE DARRAS

1216 RUE DU PLUMONT

59242 GENECH

SIRET 442190377 00014

APE/NAF 2561Z

BULLETIN DE PAIE CLARIFIE

Période du 01/07/21 au 31/07/21
 Paiement le 31/07/21 par Virement

Conv. coll. Convention Collective des Industries Metallurgique des Flandres

N° Séc.Soc. 2680475112424 Matricole 29

Ancienneté 16 an(s) et 11 mois

Emploi Assistante de Direction Indice 3

Qualification commerciale Niveau IV

Département Coef. 285

Catégorie EMPLOYE Horaire 151,6700

Mme KYRIAKOS VALERIE

30 C RUE PIERRE BRABANT

59152 TRESSIN

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
				Gain	Retenue
Salaire mensuel	151,67			2426,72	
H supplémentaires 125%	10,50	16,00	125,000	210,00	
Absence congés payés	98,00	16,00			1568,00
Absence Jour Férié	7,00	16,00			112,00
Indemnité Congés Payés	98,00	16,00		1568,00	
Indemnité Jour Férié	7,00	16,00		112,00	
Prime d'ancienneté	1,00	1208,00	15,000	181,20	
Prime de 13ème mois (1/12ième)				202,23	
10 % HS ET PRIMES CONV	391,20		10,000	39,12	
TOTAL BRUT				3059,27	
SANTE					
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès				0,00	214,15
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès				19,27	44,66
Complémentaire Santé				13,30	19,95
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES				0,00	125,43
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée				211,09	261,57
Sécurité Sociale dépłafonnée				12,24	58,13
Complémentaire Tranche 1				122,68	183,86
Réduction cotisation heures supplémentaires				0,00	0,00
FAMILLE					
ASSURANCE CHOMAGE					
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					
CSG déductible de l'impôt sur le revenu				194,75	0,00
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu				83,06	0,00
CSG/CRDS sur HS non déductible de l'impôt sur le revenu				20,01	0,00
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				652,65	1198,38
Exonération fiscale sur HS/HC				210,00	
Titres Restaurant	7,00	9,00	40,000	25,20	
* Réintgr fiscale frais santé				450,00	
Acompte Regulier				19,95	
Prêt Consenté				103,36	

PERIODE CP & HS du 28/9 au 31/7

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

Impôt sur le revenu						Base	Taux de prélèvement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source								Net payé en euros
Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Allègement des cotisations employeur
Période Année								Total versé par l'employeur
Compteurs	Pris	Restant	Acquis		Dates d'absences			
Congés					Du	Au		
R.T.T.					Du	Au		
					Du	Au		

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

SARL LECOUFFE - DARRAS
 1216, rue du Plumont - 59710 DARDY
 Tél. 03 20 84 57 04 - Fax 03 20 76 64 01
 Siret : 442190377 00014 - APL 2001
 contact@lecouffe-darry.fr
 © Sage

SARL LECOUFFE DARRAS

1216 RUE DU PLUMONT

59242 GENECH

SIRET 442190377 00014

APE/NAF 2561Z

Conv. coll. Convention Collective des Industries Metallurgique des Flandres

N° Séc.Soc. 2680475112424 38 Matriucle 29

Ancienneté 16 an(s) et 11 mois

Emploi Assistante de Direction Indice 3

Qualification commerciale Niveau IV

Département Coef. 285

Catégorie EMPLOYE Horaire 151,6700

BULLETIN DE PAIE CLARIFIE

Période du 01/07/21 au 31/07/21
Paiement le 31/07/21 par Virement

Mme KYRIAKOS VALERIE

30 C RUE PIERRE BRABANT

59152 TRESSIN

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur
				Gain	Retenue	
** Salaire Net avant prelev **				2464,37		

PERIODE CP & HS du 28/9 au 31/7

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU 1828,06

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie 47,68

Impôt sur le revenu						Base	Taux de prélèvement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source						2319,64	0,00	0,00
Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Net payé en euros
Période Année	3059,27 22595,39	652,65 5033,82	1198,38 8812,49	0,00 0,00	2319,64 19345,47	57,17 998,44	10,50 97,75	1828,06 222,87
Compteurs	Pris	Restant	Acquis	Dates d'absences				
Congés	14,0000	12,0000	6,1666	Du	05/07/21	Au	13/07/21	Total versé par l'employeur 4257,65
R.T.T.	0,0000	0,0000	0,0000	Du	15/07/21	Au	23/07/21	
				Du		Au		

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.